



# **Revest Des Brousses**

## ***Course de caisses à savon***

Dimanche 15 Septembre 2024

### **I – Règlement Technique**



#### **Article 1 : Participants**

L'âge minimum requis pour participer à la course est de **8 ans**.

Un équipage pour la course est limité à 2 personnes par caisses.

Une autorisation parentale sera demandée pour les moins de 18 ans.

Une attestation de responsabilité civile sera demandée pour chaque pilote ou membre d'équipage.

Pour les concurrents de moins de **16 ans** :

- les caisses **tricycles sont interdites**
- Un carénage solide capable d'absorber un choc éventuel doit entourer le poste de pilotage.

#### **Article 2 : Responsabilités**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. La descente est sous la responsabilité des participants (pilotes). Pour les mineurs, la descente est sous la responsabilité du représentant légal (**une autorisation du représentant légal est à remplir lors de l'inscription**).

Les organisateurs se donnent le droit d'exclure de la course n'importe quel concurrent ne respectant pas le règlement où étant jugé d'un comportement dangereux.

#### **Article 3 : Le Véhicule**

##### **3.1 Normes techniques :**

- Longueur maximale : 2,50 m
- Largeur maximale : 1,50 m
- 3 roues minimum
- Un système de freinage est obligatoire : sur **deux roues minimum** (dans ce cas, le freinage doit être à l'**arrière**), ou sur chaque roues.
- La direction peut se faire par volant ou guidon, elle doit être solide (direction par corde ou ficelle interdite) et avec un jeu limité.
- Le poids de la caisse seule est limité à 200 kg
- Les matériaux utilisés ne doivent pas être tranchants, ou bien protégés.
- L'utilisation de matériaux dangereux présentant un risque d'éclatement sont interdits pour le châssis.
- Le plancher de la caisse doit être plein.
- La réutilisation de carcasses de voitures sont interdites.
- Tout dispositif permettant de fournir de l'énergie motrice à la caisse est strictement interdit.
- La présence d'aérosols, combustibles, ou autres est interdite sur le bolide.
- Les roues en plastique ( PVC ... ) sont strictement interdites.

### **3.2 Remorquage :**

Afin de pouvoir remonter les véhicules au départ de la course, des anneaux de remorquage solides doivent être fixés (boulonnés ou soudés) à l'avant et à l'arrière du véhicule. Chaque équipage doit venir avec une sangle ou élingue de remorquage (résistance de 1 tonne minimum ) ainsi que deux mousquetons, manilles ...

### **3.3 Sécurité des Pilotes :**

- Le port du casque est obligatoire (casques de vélo, jouets interdits), y compris lors de la remontée.
- Gants, pantalons, et manches longues sont obligatoires pour la descente.
- Dans le cas où un drapeau rouge serait levé, il est obligatoire de s'arrêter immédiatement.
- Une dorsale de sécurité ainsi que des genouillères et coudières sont obligatoire pour des véhicules à trois roues.

### **3.3 Homologation :**

Un contrôle technique sera obligatoirement effectué le matin de la course. Seul les organisateurs de la course pourront juger si le véhicule peut prendre le départ.

### **Article 4 : Fonctionnement de la course**

- En cas de drapeau rouge levé, le concurrent doit s'arrêter immédiatement.
- Une fois la ligne d'arrivée franchie, le concurrent doit drastiquement réduire sa vitesse.
- Tout comportement inapproprié sera sanctionné.
- Pour des raisons d'organisation, les concurrents devront être présents à 8h00 pour le contrôle technique des véhicules. Tout retard ne pourra être toléré.



# **Revest Des Brousses**

## **Course de caisses à savon**

Dimanche 15 Septembre 2024

## **II - Règlement Général**



En vous inscrivant et en prenant part à cette course, vous acceptez d'être liés par le présent règlement et garantisiez que vous remplissez toutes les conditions d'admission énoncées ci-dessous.

La participation à la course implique donc l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

### **Art. 1 - Condition de participation**

Les participants doivent s'être acquittés du droit d'inscription à la descente, participation de 20€ par pilote (adulte et enfant à partir de 8 ans) auprès de l'organisateur La Descente Revestaine . Ce tarif inclut le repas de midi.

La course est ouverte à partir de 8 ans seul ou en binôme.

### **Art. 2 - Responsabilité et sécurité :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque s'engage à respecter le règlement et doit être couvert par **sa propre assurance responsabilité civile**.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de la défaillance des caisses à savon des participants. L'organisation demande tout de même d'avoir des caisses solides et répondant aux critères du règlement technique.

Les personnes mineures restent en permanence y compris pendant la course sous la responsabilité et la surveillance de leur représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. Le représentant légal au même titre que son enfant, devra signer le bulletin d'inscription.

### **Art. 3 - Sécurité du circuit :**

Des commissaires sont disposés dans les endroits stratégiques et réguliers en liaison permanente avec les organisateurs. Les concurrents doivent respecter le circuit. La descente se fait sur un circuit totalement fermé à la circulation (arrêté municipal). Durant les descentes, les pilotes devront respecter les instructions des commissaires de sécurité sur le parcours.

L'organisateur La Descente Revestaine s'engage à mettre en œuvre tous les dispositifs possibles pour garantir la sécurité des participants et du public : balisage du parcours, règlement technique, sécurisation du parcours.

**Dans le cas où un drapeau rouge serait levé, il est obligatoire de s'arrêter immédiatement.**

### **Art. 4 - Homologation :**

Un contrôle technique sera obligatoirement effectué le matin de la course. Seuls les organisateurs de la course pourront juger si le véhicule peut prendre le départ ou non.

#### **Attention :**

Chaque équipage doit venir avec une sangle ou élingue de remorquage et deux mousquetons, manilles  
**L'organisation ne fournit aucun matériel .**

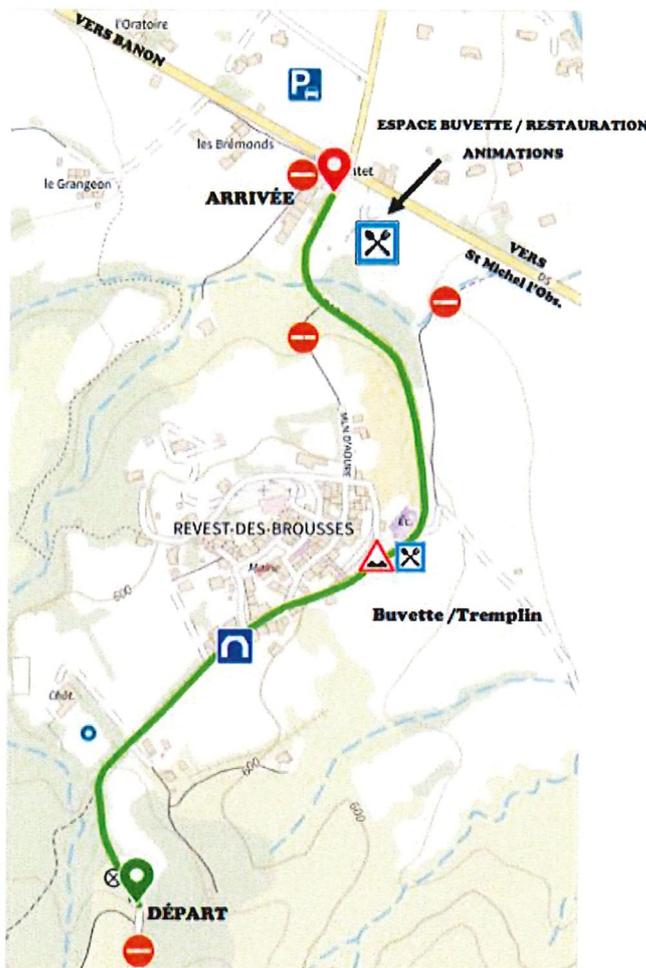
### Art. 5 - Le parcours :

Il comprend une descente avec une pente de 5% de moyenne, avec quelques courbes et lignes droites avec des panneaux d'indication.

Le départ se fait sans poussée, l'énergie gravitationnelle est l'unique énergie admise.

Le départ de la première descente sera donné à 9h30.

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée d'environ 900 m.



### Le déroulement :

- 8h00 : Vérification des caisses (contrôle technique)
- 9h00 : Manche d'essai
- 10h00 – 12h00 : Descentes
- 12h00 : Repas
- 14h00 – 17h00 : Descentes
- 17h30 : Remise des Prix sur le podium



Renseignements : 0492732858 ou au 0780327050 ou par mail à : [ladescenterevestaine@gmail.com](mailto:ladescenterevestaine@gmail.com)

**Tout bulletin de participation non accompagné du titre de paiement sera considéré comme nul.**